

Date limite d'inscription :
27 octobre 2017

TOP/COM

GRANDS PRIX

Corporate Business



@topcomnews
#TOPCOM18



topcom.fr

TOP/COMGRANDS PRIX18

Du 5 au 8 mars 2018

CORPORATE BUSINESS

TOP/COM GRANDS PRIX

Corporate Business

DATE
LIMITE D'INSCRIPTION
27/10/2017
POUR RECEVOIR LE DOSSIER DE
PARTICIPATION À REMPLIR

Après le TOP/COM GRANDS PRIX Consumer du mois d'octobre, le TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business se déroule pour la vingt et unième année consécutive à Paris. Le Congrès de la communication corporate et B to B a pour objet d'illustrer les tendances de la communication destinée à promouvoir l'image de l'entreprise auprès de tous les publics et celle de la marque et des produits auprès de publics de professionnels. **La manifestation aura lieu du 5 au 8 mars 2018.** Vous pouvez, en vous connectant sur www.topcom.fr tout savoir sur le dernier TOP/COM GRANDS PRIX et redécouvrir les moments forts des années passées. Les TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business animent les deux journées du Congrès. En effet les lauréats choisis par leurs jurys viendront défendre en direct les dossiers primés pour décrocher l'or, l'argent, le bronze, un Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression ou un Grand Prix du TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business.

Le Programme du TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business 2018 :

- Des présentations à l'ISCOM correspondant aux sections et aux catégories des TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business les 5, 6 et 7 mars 2018. Les primés par catégorie viendront défendre leur dossier devant les jurés et les participants. Exemple : de 9h00 à 10h30 : primés stratégie de communication, de 11h00 à 12h30 : primés campagne etc.
- Des remises des prix à 12h et 18h le 08/03/2018 où sont remis les Grands Prix, les TOP/COM GRANDS PRIX d'or, d'argent et de bronze et les Prix Spéciaux TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression y seront également remis :

Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX BUSINESS AFFAIRES du Contenu Média : Ce prix spécial est décerné à toutes campagnes de communication dont l'élément principal correspond pour tout ou partie à une stratégie de brand content en média (tous média) ; toutes campagnes qui auront su, de par leur mise en situation, leurs exemples concrets ou tout autre principe pédagogique, convaincre la cible d'adhérer à une offre.

Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX ISCOM de la RSE

Le TOP/COM GRANDS PRIX a lancé en 2009 le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX ISCOM de la RSE. Ce prix récompense parmi les dossiers inscrits au TOP/COM GRANDS PRIX les stratégies et les actions de communication corporate qui valorisent le mieux l'opportunité de la RSE selon les directives du Grenelle de l'Environnement (article 44) et de l'ARPP.

Pour chaque Prix Spécial, un jury d'experts sera constitué.

- Le programme détaillé du TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business 2018 sera disponible sur www.topcom.fr à compter du 11 janvier 2018.
- Chaque candidature aux TOP/COM GRANDS PRIX donne aussi droit à l'entrée gratuite aux défenses des dossiers et remises des prix du Congrès pour une personne, cocktails compris.

RAPPEL : La participation au TOP/COM GRANDS PRIX est fixée à 750 € HT pour les membres TOP/COM PREMIUM ; 990 € HT pour les non membres TOP/COM PREMIUM. Les abonnés à jour à la formule à 480 € du magazine TOP/COM EXPRESSION sont automatiquement membres TOP/COM PREMIUM. Pour devenir membre TOP/COM PREMIUM, vous pouvez vous enregistrer sur www.topcom.fr. (voir article 7 du règlement)

Les partenaires du TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business 2018



KANTAR TNS.

DECIDEURS
STRATÉGIE FINANCE DROIT



TOP/COM EXPRESSION



Patrice Legendre,
Président TOP/COM GROUP

Les TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business valorisent les stratégies et les réalisations des acteurs du monde professionnel de la communication corporate et b to b.

Ils seront remis en séance plénière pendant le Congrès de la communication le 8 mars 2018.

Quarante deux catégories représentant les différents domaines de la communication sont groupées en huit grandes sections.

LES 8 SECTIONS GRAND PRIX ET PRIX SPÉCIAUX TOP/COM GRANDS PRIX DE L'EXPRESSION	LES 44 CATEGORIES TOP/COM GRANDS PRIX OR, ARGENT ET BRONZE
1. Stratégie de communication	1-1 Corporate ou B to B
2. Campagne	2-1 Publicité corporate 2-2 Publicité d'intérêt général 2-3 Publicité B to B 2-4 Publicité sur les réseaux sociaux 2-5 Recrutement RH 2-6 Communication financière 2-7 Communication interne
3. RP	3-1 Événement interne 3-2 Événement externe corporate ou B to B 3-3 Relations publiques corporate ou B to B 3-4 Relations presse corporate ou B to B 3-5 Animation des réseaux sociaux
4. Parrainage	4-1 Mécénat 4-2 Sponsoring
5. Marketing	5-1 Relationnel ou Promotionnel B to B
6. Design	6-1 Design global 6-2 Création de logo 6-3 Application de l'identité visuelle 6-4 Web design 6-5 Charte éditoriale 6-6 Show room
7. Édition	7-1 Dispositif rapport annuel entreprise du CAC 40 7-2 Dispositif rapport annuel autre entreprise cotée 7-3 Dispositif rapport annuel entreprise ou organisme non coté 7-4 Livret de l'actionnaire 7-5 Plateforme Editoriale Collaborative 7-6 Journal interne 7-7 Journal externe 7-8 Livre 7-9 Plaque 7-10 Webzine 7-11 Dispositif Éditorial
8. Digital	8-1 Audiovisuel interne 8-2 Audiovisuel externe 8-3 Dispositif online 8-4 Site Internet 8-5 Site intranet 8-6 Site événementiel 8-7 Site dédié 8-8 Site publication interactive 8-9 Application mobile corporate ou B to B 8-10 Web TV 8-11 Gaming
PRIX SPÉCIAL TOP/COM GRANDS PRIX BUSINESS AFFAIRES DU CONTENU MÉDIA	
PRIX SPÉCIAL TOP/COM GRANDS PRIX ISCOM DE LA RSE	

Inscrivez vous aux TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business 2018 :

Rentrent en compétition dans les catégories spécifiquement corporate, les actions de communication destinées à promouvoir l'image de l'entreprise auprès de tous les publics.
Rentrent en compétition dans les catégories spécifiquement B to B, les actions de communication destinées à promouvoir l'image, la marque ou les produits de l'entreprise auprès de publics de professionnels. Chaque inscription donne droit à l'entrée gratuite aux défenses des dossiers du Congrès de la communication et aux remises des prix, cocktails compris.

Comment Participer ?

- **Les TOP/COM/ GRANDS PRIX CORPORATE BUSINESS** sont proposés aux entreprises ou organismes qui mettent en place des stratégies et des réalisations de communication. Les conseils en communication peuvent présenter leurs travaux dans les différentes catégories avec l'accord de leurs clients.

- **Quarante quatre catégories** représentant les différents domaines de la communication sont groupées en huit grandes sections. Le jury peut attribuer pour chaque catégorie un TOP/COM GRAND PRIX d'or, d'argent et de bronze. Chaque section est dotée d'un Grand Prix et d'un Prix Spécial TOP/COM GRAND PRIX de l'Expression.

- **Le dossier de participation** sera adressé dès réception de la fiche d'inscription et de son règlement. Il comprend :

Pour toutes les catégories :

- une fiche d'identité de l'entreprise ou de l'organisme ;
- une note dactylographiée (1,5 page) décrivant l'objectif et les cibles de la stratégie ou de la réalisation présentée, et précisant la cohérence avec la stratégie de l'entreprise, de l'organisme et/ou la stratégie de communication.

Pour chaque catégorie :

- une fiche technique (I) relative aux particularités de chacune des stratégies ou réalisations (mise en place des outils, plan média, durée, diffusion, budget, résultats,...) et détaillant la liste des documents joints et les moyens techniques disponibles pour leur présentation ;
- une fiche technique (II) présentant les agences et/ou les prestataires qui ont participé à la mise en oeuvre.

Pour le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX BUSINESS AFFAIRES du Contenu Média :

- le jury se déterminera sur le dossier envoyé lors de l'inscription.

Pour le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX ISCOM de la RSE :

- une annexe précisant les critères permettant au jury d'apprécier l'engagement RSE de la stratégie ou de l'action de communication

• Clôture des candidatures :

Dès réception des candidatures, les dossiers de participation à remplir pour le jury, seront expédiés. Les dossiers remplis doivent parvenir avant le 15 décembre 2017. Aucun délai supplémentaire ne sera attribué. Le jury se réunira à huis clos. La liste des lauréats sera rendue publique en janvier 2018. Les primés seront alors invités les 5, 6 et 7 mars à venir présenter et défendre oralement le dossier devant le jury qui décidera ensuite de l'ordre des lauréats : Grand Prix TOP/COM GRANDS PRIX, TOP/COM GRAND PRIX or, argent ou bronze. De plus, le jury décernera par section un Prix Spécial

TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression. Ils pourront utiliser une clé USB pour accompagner leur présentation et tester ce matériel sur la régie du TOP/COM GRAND PRIX, le 5 mars 2018 de 14h00 à 17h00. Un jury spécifique sera constitué pour le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX BUSINESS AFFAIRES du Contenu Média et le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX ISCOM de la RSE. Il se réunira à huis clos pour désigner le lauréat.

• Remise des prix :

Les Grands Prix TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business, les TOP/COM GRANDS PRIX d'or, d'argent et de bronze et les Prix Spéciaux TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression seront remis le 8 mars 2018. Le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX BUSINESS AFFAIRES du Contenu Média et le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX ISCOM de la RSE seront remis également à 12h et 18h.

GRANDS PRIX Corporate Business

Vous pouvez aussi remplir cette fiche sur le site www.topcom.fr rubrique TOP/COM GRANDS PRIX, sous rubrique TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business 2018 > fiche de candidature et nous l'envoyer par mail suivi du chèque par courrier.

FICHE DE CANDIDATURE

À PHOTOCOPIER POUR CHAQUE INSCRIPTION

LES 8 SECTIONS GRANDS PRIX ET LES PRIX SPÉCIAUX TOP/COM GRANDS PRIX DE L'EXPRESSION	LES 44 CATEGORIES TOP/COM GRANDS PRIX D'OR, D'ARGENT ET DE BRONZE Cochez les catégories (plusieurs catégories possibles par section). 1croix = 1 inscription.
1- Stratégie de communication	<input type="checkbox"/> 1-1 Corporate ou B to B
2- Campagne	<input type="checkbox"/> 2-1 Publicité corporate <input type="checkbox"/> 2-2 Publicité d'intérêt général <input type="checkbox"/> 2-3 Publicité BtoB <input type="checkbox"/> 2-4 Publicité sur les réseaux sociaux <input type="checkbox"/> 2-5 Recrutement RH <input type="checkbox"/> 2-6 Communication financière <input type="checkbox"/> 2-7 Communication interne
3- RP	<input type="checkbox"/> 3-1 Événement interne <input type="checkbox"/> 3-2 Événement externe corporate ou B to B <input type="checkbox"/> 3-3 Relations publiques corporate ou B to B <input type="checkbox"/> 3-4 Relations presse corporate ou B to B <input type="checkbox"/> 3-5 Animation des réseaux sociaux
4- Parrainage	<input type="checkbox"/> 4-1 Mécénat <input type="checkbox"/> 4-2 Sponsoring
5- Marketing	<input type="checkbox"/> 5-1 Relationnel ou Promotionnel B to B
6- Design	<input type="checkbox"/> 6-1 Design global <input type="checkbox"/> 6-2 Création de logo <input type="checkbox"/> 6-3 Application de l'identité visuelle <input type="checkbox"/> 6-4 Web design <input type="checkbox"/> 6-5 Charte éditoriale <input type="checkbox"/> 6-6 Show room
7- Édition	<input type="checkbox"/> 7-1 Dispositif rapport annuel entreprise du CAC 40 <input type="checkbox"/> 7-2 Dispositif rapport annuel autre entreprise cotée <input type="checkbox"/> 7-3 Dispositif rapport annuel entreprise ou organisme non coté <input type="checkbox"/> 7-4 Livret de l'actionnaire <input type="checkbox"/> 7-5 Plateforme Editoriale Collaborative <input type="checkbox"/> 7-6 Journal interne <input type="checkbox"/> 7-6 Journal externe <input type="checkbox"/> 7-8 Livre <input type="checkbox"/> 7-9 Plaquette <input type="checkbox"/> 7-10 Webzine <input type="checkbox"/> 7-11 Dispositif Éditorial
8- Digital	<input type="checkbox"/> 8-1 Audiovisuel interne <input type="checkbox"/> 8-2 Audiovisuel externe <input type="checkbox"/> 8-3 Dispositif online <input type="checkbox"/> 8-4 Site Internet <input type="checkbox"/> 8-5 Site intranet <input type="checkbox"/> 8-6 Site événementiel <input type="checkbox"/> 8-7 Site dédié <input type="checkbox"/> 8-8 Site publication interactive <input type="checkbox"/> 8-9 Application mobile corporate ou BtoB <input type="checkbox"/> 8-10 Web TV <input type="checkbox"/> 8-11 Gaming

PRIX SPÉCIAL TOP/COM GRANDS PRIX BUSINESS AFFAIRES DU CONTENU MEDIA

PRIX SPÉCIAL TOP/COM GRANDS PRIX ISCOM DE LA RSE

Si vous cochez une de ces cases, vous devez au moins être déjà inscrit dans une des 42 catégories ci-dessus. Le droit d'inscription au Prix Spécial est identique au droit d'inscription d'un dossier dans une catégorie.

Remplir impérativement la partie Annonceur et Conseil/Agence/Prestataire

Annonceur : Entreprise/Organisme à l'origine de la stratégie ou de la réalisation présentée :

Société :

Adresse:

Titre de la stratégie ou de la réalisation présentée :

Date de mise en place :

Personne physique chez l'annonceur représentant la candidature :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. :

E-mail :

Responsable chez l'annonceur de la candidature à qui doit être adressé le dossier à remplir (si différent de ci-dessus):

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. :

E-mail :

Conseil/Agence/prestataire :

Société :

Adresse:

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. : Fax :

E-mail :

Responsable de la candidature à qui doit être adressé le dossier à remplir (si différent de ci dessus) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. : Fax :

E-mail :

Facturation à adresser à :

E-mail facturation impératif :

Numéro intracomunautaire impératif :

Droit d'inscription par dossier et par catégorie (voir article 7 du règlement au dos)

Membre TOP/COM PREMIUM

750 € HT x dossiers =

TVA 20% = Total TTC =

Non membre TOP/COM PREMIUM

990 € HT x dossiers =

TVA 20% = Total TTC =

**Pour savoir si vous êtes déjà membre TOP/COM PREMIUM, merci d'envoyer un mail à dab@topcom.fr.
Pour devenir membre TOP/COM PREMIUM, enregistrez vous sur www.topcom.fr**

Les dossiers de participation seront adressés à réception de la fiche d'inscription et du paiement correspondant. Les candidatures non accompagnées de leur règlement ne pourront être prises en considération. Le règlement est à effectuer à l'ordre de : Audience-TOP/COM - 22 rue Plumet - 75015 PARIS / Siret : 38031847700029. Références bancaires : Banque Quilvest 43789 - 00001 - 12 3382 02 001 96.

Signature du responsable :

Cachet de la société :

• À retourner avec le règlement avant le 27-10-2017 pour recevoir le dossier de participation à remplir.

RÈGLEMENT

Date limite d'inscription :
27 octobre 2017

**TOP/COM
GRANDS
PRIX**

Corporate Business

TOP/COM GROUP

22, rue Plumet - 75015 Paris tél.

01 47 34 31 38

khau@topcom.fr - www.topcom.fr

•Article 1 : Objet de la compétition

Le TOP/COM GROUP organise le TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business 2018

•Article 2 : Conditions de participation

La participation est ouverte à toute entreprise ou organisme ayant mis en place des stratégies ou des réalisations de communication dans les deux années précédant le TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business correspondant à l'une des sections et catégories des Grands Prix. Chaque inscription peut se faire dans plusieurs catégories de chaque section. Les conseils en communication (agences, agences médias, prestataires...) peuvent présenter leurs travaux dans les différentes catégories avec l'accord de leurs clients.

•Article 3 : Sections et catégories

Quarante deux catégories représentent les différents domaines de la communication et sont groupées en huit grandes sections. Pour chaque section, un Grand Prix et un Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression seront décernés. Pour chaque catégorie, un TOP/COM GRANDS PRIX d'or, d'argent ou de bronze pourra être attribué. Chaque inscription dans les catégories pour le TOP/COM GRANDS PRIX d'or, d'argent et de bronze entre automatiquement en compétition pour le Grand Prix et le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression de chaque section. En revanche, pour participer au Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX ISCOM de la RSE, il est nécessaire de s'inscrire spécifiquement. Il en sera de même pour le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX BUSINESS AFFAIRES du Contenu Média.

•Article 4 : Jury

Le jury composé de trois personnalités au moins par catégorie se réunira à partir du 02/01/2018 à huis clos. Ce jury sera particulièrement attentif aux points suivants en fonction des catégories :

- cohérence de la communication avec la stratégie générale ; cohérence des réalisations avec la stratégie de communication ; adaptation du message et qualités d'imagination et de création ; efficacité vis-à-vis des cibles ; évaluation des résultats. Il se déterminera au vu du dossier de participation. La liste des lauréats par catégorie sera rendue publique en janvier 2018. Chaque primé sera alors invité du 5 au 7 mars, à venir présenter et défendre son dossier pendant 15 minutes devant les jurés et les participants du TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business. Le jury décidera alors du classement des primés. Le jury attribuera aussi les Prix Spéciaux TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression. La défense orale pourra s'appuyer sur des éléments visuels. Ceux-ci pourront être projetés par la régie du TOP/COM GRANDS PRIX à partir d'un CD PC ou d'une clé USB. Les primés pourront tester le matériel le 5 mars 2018 de 14h00 à 17h00. Des jurys d'experts seront constitués pour les Prix Spéciaux TOP/COM GRANDS PRIX ISCOM de la RSE et le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX BUSINESS AFFAIRES du Contenu Média. Ils se détermineront au vu du dossier de participation et /ou de l'annexe demandée.

•Article 5 : Fiche de candidature et Dossier de participation

Les dossiers d'inscription seront adressés à réception de la fiche de candidature et du règlement correspondant.

Date limite de réception des dossiers de participation : 15 décembre 2017.

Aucun délai supplémentaire ne sera accordé. Tout dossier non parvenu dans les délais ne sera pas pris en considération pour la compétition.

•Article 6 : Remise des prix

Les Grands Prix TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business, les TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business d'or, d'argent et de bronze et les Prix Spéciaux TOP/COM GRANDS PRIX de l'Expression seront remis pendant le Congrès de la communication TOP/COM GRANDS PRIX Corporate Business le 5 mars 2018. Le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX ISCOM de la RSE et le Prix Spécial TOP/COM GRANDS PRIX BUSINESS AFFAIRES du Contenu Média seront remis également à 12h et 18h.

•Article 7 : Droit d'inscription

La participation au TOP/COM GRANDS PRIX est fixée à 750 € HT pour les membres TOP/COM PREMIUM ; 990 € HT pour les non membres TOP/COM PREMIUM. Les abonnés à jour à la formule à 480 € du magazine TOP/COM EXPRESSION sont automatiquement membres TOP/COM PREMIUM. Pour devenir membre TOP/COM PREMIUM, vous pouvez vous enregistrer sur www.topcom.fr. En dehors de la réduction de 240 € HT par dossier inscrit, les membres abonnés TOP/COM PREMIUM reçoivent :

Détail de l'offre pour 40 € par mois, soit 480 € TTC par an :

- 20 numéros du magazine TOP/COM EXPRESSION
- Le guide CONNECTED BY TOP/COM
- L'identifiant et le mot de passe de TOP/COM GROUP

L'identifiant et mot de passe compris dans l'offre donnent accès sur www.topcom.fr aux différents contenus fermés du groupe :

- la lettre quotidienne TOP/COM NEWS avec les missions en cours de GIBORY/
- les articles et interviews très utiles pour les prospections et les réponses aux appels d'offre
- les coordonnées complètes des 11 000 annonceurs de nos fichiers avec la possibilité de leur envoyer des mails groupés
- les présentations orales des primés du TOP/COM GRANDS PRIX avec les slides et les vidéos
- les fiches des 750 agences présentes dans la galerie de TOP/COM GIBORY et pour les agences référencées la possibilité de publier des vidéos et des visuels des campagnes sur leur espace personnel et d'être visible par tous.

Chaque entité juridique qui inscrit un dossier en cochant la case « Membre TOP/COM PREMIUM » déclare être abonné à jour lors de l'inscription ou s'engage à devenir « Membre TOP/COM PREMIUM » et recevra une facture de 480 € TTC.

•Article 8 : Annulation

Les règlements établis à l'ordre de AUDIENCE-TOP/COM (Références bancaires : banque Quilvest 43789 - 00001 - 12 3382 02 001 96) devront accompagner la fiche d'inscription. Les annulations dans le mois qui précède la date limite de réception des fiches de candidature seront prises en considération. A compter de cette date, le montant total de la participation sera dûe.

•Article 9 : Acceptation

La participation aux TOP/COM GRANDS PRIX implique l'acceptation du présent règlement. Les candidats déclarent en outre être propriétaires des droits de toute nature permettant la reproduction des documents présentés et autorisent l'organisateur à les exploiter à des fins de valorisation des TOP/COM GRANDS PRIX.